



**Assemblée générale**  
**Conseil économique et social**

Distr.  
GENERALE

A/47/322/Add.2 ✓  
E/1992/102/Add.2  
13 novembre 1992  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS/RUSSE

ASSEMBLEE GENERALE  
Quarante-septième session  
Point 90 de l'ordre du jour

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL  
Session de fond de 1992  
Point 14 de l'ordre du jour

RENFORCEMENT DE LA COOPERATION INTERNATIONALE ET COORDINATION  
DES EFFORTS DEPLOYES POUR ETUDIER ET ATTENUER LE PLUS POSSIBLE  
LES CONSEQUENCES DE LA CATASTROPHE DE TCHERNOBYL

Rapport du Secrétaire général

Additif

Depuis l'établissement de l'additif 1 au rapport du Secrétaire général sur le renforcement de la coopération internationale et la coordination des efforts déployés pour étudier et atténuer le plus possible les conséquences de la catastrophe de Tchernobyl, des informations pertinentes complémentaires ont été reçues du Gouvernement ukrainien. La communication reproduite dans l'annexe ci-après décrit les mesures prises pour éliminer les conséquences de la catastrophe de Tchernobyl en Ukraine.

ANNEXE

Informations fournies par le Gouvernement ukrainien

1. Plus de six ans se sont écoulés depuis la nuit tragique du 26 avril où la nouvelle d'un événement que l'on appelle laconiquement la "catastrophe de Tchernobyl", et dont les conséquences extraordinairement complexes continueront longtemps encore, s'est répandue dans le monde.
2. Les particularités de cette catastrophe se manifestent en termes de plus en plus concrets. Il faut donc mettre en oeuvre constamment tout un système de mesures diverses visant à éliminer les conséquences de l'accident survenu à la centrale nucléaire de Tchernobyl. Un programme d'Etat spécial a donc été mis sur pied pour 1990-1992, un établissement spécialement créé à cette fin - le Ministère de la protection de la population contre les conséquences de l'accident à la centrale nucléaire de Tchernobyl - étant le principal responsable de son exécution.
3. Une des tâches prioritaires après l'accident survenu à Tchernobyl était d'étudier et d'évaluer le degré d'irradiation du territoire ukrainien. A cette fin, on a entrepris une étude aéroportée des rayonnements gamma, avec vérification sur le terrain des données obtenues, ce qui a permis de définir les limites des zones contaminées en fonction de critères établis par les lois ukrainiennes concernant Tchernobyl.
4. Des cartes de l'irradiation du territoire ukrainien ont été publiées, avec recommandations appropriées pour la population, à des fins d'information.
5. Tous les ans, on étudie attentivement et on affine le tracé des limites des zones contaminées et le degré de contamination et on détermine la qualité des produits alimentaires. En même temps, on calcule le niveau de dose à la population de ces régions et on prend des mesures en vue de réduire ce niveau.
6. Un travail considérable a été accompli pour empêcher les radionucléides des zones d'exclusion de pénétrer dans la série de réservoirs du Dniepr. En 1992, la construction d'un barrage de 11 kilomètres sur le Pripiat a permis de réduire de cinq à six fois la quantité de césium et de strontium entrant dans le réservoir de Kiev.
7. Le Plan de mesures de protection de l'eau dans la zone d'exclusion est presque terminé et on a entrepris la mise au point et la construction d'instruments de contrôle radiométrique et dosimétrique, à usage professionnel et familial.
8. Le programme d'Etat prévoit de préciser encore le degré d'irradiation des territoires contaminés, avant tout dans la zone où les évacuations volontaires étaient assurées - et de dresser un tableau détaillé de la répartition des radionucléides dans les régions où la population vit et travaille en permanence et en même temps de déterminer le comportement et les mouvements

des radionucléides dans l'environnement, s'agissant notamment des éléments transuraniqnes (plutonium et américium 241). Il est prévu de dépenser 649 024 000 roubles en 1993-1995 et 565,8 millions de roubles en 1996-2000 pour ces activités de surveillance.

9. A cause de la catastrophe de Tchernobyl, plus de 12 % des terres agricoles (4,6 millions d'hectares) ont été contaminées au césium 137 (0,1 à plus de 15 curies/km<sup>2</sup>). Soixante-quatorze districts de 11 régions ont été particulièrement touchés. Il s'en est suivi une réduction substantielle de la production agricole. En raison de la forte contamination, 123 000 hectares ont été laissés en jachère. Entre 1986 et 1989, les terres emblavées ont été réduites de 122 000 hectares, les champs de pommes de terre de 46 000 hectares et les champs de lin de 24 000 hectares. Le cheptel bovin a diminué de 99 000 têtes, le cheptel porcin de 15 000 têtes et le cheptel ovin de 124 000 têtes. La foresterie a subi des dommages considérables. La zone contaminée compte 2,8 millions d'hectares de forêts. Sur 44 % de cette superficie, la contamination au radiocésium dépasse 1 curie/km<sup>2</sup>. Les opérations ont complètement cessé sur 136 000 hectares. Etant donné la contamination importante de certains secteurs, ces cinq dernières années, la production de bois a baissé de 1 million de m<sup>3</sup> par an environ et le secteur forestier produit aussi considérablement moins de produits alimentaires dans les régions de Jitomir, Kiev, Rovno, Volyn et Tchernigov.

10. Afin d'empêcher les radionucléides de pénétrer dans les produits alimentaires, on a introduit une série de mesures agrochimiques et agrotechniques de bonification. On a entrepris en 1986 de chauler 423 000 hectares de terres et on a augmenté la quantité d'engrais minéraux utilisés sur 725 000 hectares. Des engrais minéraux et des amendements chimiques ont été utilisés sur 12 000 hectares de potagers individuels.

11. Afin d'empêcher la production et la vente de produits dont la contamination dépasse les normes fixées, un réseau de service de contrôle dosimétrique a été mis en place. Il existe 750 laboratoires et installations similaires qui relèvent du Ministère de l'agriculture et 40 qui relèvent du Ministère de la pêche.

12. Toutefois, malgré les mesures prises en Ukraine pour réduire les quantités de radionucléides dans les produits alimentaires, le problème continuera à se poser pendant longtemps encore dans les secteurs agricole et forestier. Les règles adoptées du temps de l'Union soviétique quant au niveau de radionucléides admissible dans les produits alimentaires (lait - 370 Bq/l, beurre - 740 Bq/kg et principaux produits végétaux - 60 Bq/kg) ne correspondent pas aux normes internationales. Or, si l'on veut surmonter les effets de la catastrophe de Tchernobyl, une des tâches les plus importantes est de mettre en place un système agricole permettant de s'assurer que les produits se rapprochent des normes internationales et cela entraîne un surcroît de dépenses considérable.

13. Par exemple, dans nombre de régions d'Ukraine, le lait est produit dans le secteur privé dans des conditions peu satisfaisantes. En 1991-1992, on a mené des tests dans 2 600 localités, 86 districts et 11 régions du pays. Dans 229 localités, le niveau de contamination du lait au césium 137 était supérieur à 370 Bq/kg. Dans plus de 1 000 localités, le niveau de contamination du lait produit dépassait 37 Bq/l. Dans certains villages de la région de Rovno, le niveau de contamination du lait atteignait 2 852 à 15 584 Bq/l.

14. Dans les districts forestiers de Polesya, une partie importante du régime alimentaire de la population consiste en produits de la forêt. À la suite de la catastrophe de Tchernobyl, ces produits ont subi un degré important de contamination radioactive. Ainsi, dans le district de Rakitnoy (région de Rovno), le niveau de contamination des champignons frais au césium 137 allait de 80 à 2 324 Bq/kg, celui des champignons secs de 3 600 à 4 000 Bq, celui des baies de 700 à 2 500 Bq, et celui du gibier de 3 490 Bq/kg. On a trouvé des niveaux similaires dans les produits forestiers de presque tous les districts contaminés de Volyn, Jitomir, Rovno, Kiev, Tchernigov et d'autres régions.

15. La nature et l'étendue de l'accident ont soulevé, de façon aiguë, la question des mesures de protection. Il faut dire, malheureusement, que celles-ci n'ont pas toujours été globales ou efficaces, ni apportées en temps utile.

16. Entre 1986 et 1991, on a pris les mesures de protection ci-après :

- Au cours des deux premiers mois après l'accident, 92 600 personnes ont été évacuées des régions les plus contaminées. Au 1er janvier 1992, plus de 163 000 personnes avaient été réinstallées ou étaient parties volontairement;
- En mai 1986, plus de 5 millions de personnes, dont 1,6 million d'enfants, avaient reçu une prophylaxie à l'iode;
- Afin d'éviter que les déchets contaminés provenant du réacteur ne se déversent dans le Dniepr, on a construit 131 installations hydroélectriques dans la zone d'exclusion de 30 kilomètres;
- Le site de la centrale nucléaire de Tchernobyl et nombre d'installations environnantes ont été désactivés;
- On a pris des mesures pour améliorer le bien-être de la population des districts touchés en fournissant des produits alimentaires écologiquement sains;
- On a pris des mesures pour restructurer la production agricole des districts touchés, et on a retiré de la production 131 000 hectares de terres agricoles et 14 000 hectares de forêts;

- On a creusé 570 puits artésiens et étendu les routes, les conduites et les systèmes d'adduction d'eau de plusieurs centaines de kilomètres;
- Les droits juridiques et sociaux de la population touchée ont été sauvegardés.

17. Il faut actuellement réinstaller 18 200 familles (environ 60 000 personnes) de la zone d'évacuation obligatoire et 11 400 familles de la zone d'évacuation volontaire. Au 1er janvier 1992, d'après les données du Ministère ukrainien des statistiques, 27 100 familles avaient été évacuées et recevaient une assistance sociale. On prévoit le développement prioritaire du secteur de la protection sociale dans les zones touchées. Les dépenses d'équipement pour les travaux de construction liés à l'élimination des conséquences de l'accident de la centrale nucléaire de Tchernobyl s'élèveront à 23 463,75 millions de roubles au cours de la période 1993-1995 et à 8 919,08 millions de roubles au cours de la période 1996-2000. Les dépenses d'équipement pour le développement infrastructurel des districts atteints par la contamination radioactive s'élèveront à 14 099,71 millions de roubles au cours de la période 1993-1995 et à 16 597,9 millions de roubles au cours de la période 1996-2000.

18. Actuellement, plus de 2 millions de personnes vivent dans des zones rurales dans le territoire contaminé à la suite de la catastrophe de Tchernobyl. Pour ces gens, le bois de feu et la tourbe sont les principales sources d'énergie pour le chauffage et les autres besoins.

19. On a élaboré un projet spécial de fourniture de gaz naturel à titre prioritaire pour approvisionner les districts ruraux touchés en sources d'énergie écologiquement saines. On estime qu'il faudra deux ans à deux ans et demi pour mener à bien le projet - cela dépendra de la livraison d'équipement moderne et de technologies hautement productives de l'étranger. Il faudra pour cela engager des dépenses de l'ordre de 23,5 millions de dollars des Etats-Unis.

20. Trouver une solution aux problèmes médico-sociaux est un aspect important de l'effort déployé pour éliminer les conséquences de l'accident. On a établi pour le moment un système de classement dosimétrique selon la dose d'irradiation pour les localités se trouvant à l'intérieur des régions contaminées. A la suite de l'accident de Tchernobyl, les résidents des régions de Kiev, Jitomir, Rovno, Tchernigov et Volyn reçoivent individuellement des doses supplémentaires de plus de 5 mSv dans 57 localités, de 1 à 5 mSv dans 783 localités, et de 0,05 à 1 mSv dans 377 localités. Une partie de la population touchée a été inscrite au Registre national, qui contient actuellement des données sur 347 619 personnes.

21. La base de données du Registre contient les résultats de plus de 150 000 mesures directes de doses d'irradiation de la thyroïde, 40 000 mesures directes de dose d'irradiation, 200 000 résultats de mesures de la teneur en césium radioactif, et 150 000 études de radio-immunologie. D'après les résultats des mesures, 14 000 enfants avaient reçu des doses d'irradiation de

la thyroïde supérieures à 200 SG. L'analyse annuelle des données montre que, parmi les personnes ayant travaillé au nettoyage dont les données figurent au Registre et qui avaient reçu des doses supérieures à 25 cSv, on dénotait une tendance notable à l'augmentation des maladies oncologiques. D'après les données provenant des dispensaires, 39,8 % du premier groupe étudié, 29 % d'un deuxième, 32 % d'un troisième et 40 % d'un quatrième groupe étaient bonne santé.

22. Le nombre des cancers de la thyroïde est de deux fois et demie supérieur à ce qu'il était en 1986. Les nouveaux cas ont pour la plupart été enregistrés durant la période 1990-1991 parmi les enfants habitant les régions de Kiev, Jitomir et Tchernigov.

23. Pour soigner les victimes de la catastrophe de Tchernobyl, on a élaboré un programme spécial pour l'exécution duquel le Gouvernement fournit une subvention d'environ 3 milliards de roubles. La mise en oeuvre de ce programme est toutefois gravement entravée par le manque de matériel et d'appareils de diagnostic nécessaires à l'examen de la thyroïde et d'autres glandes endocrines, aux analyses du sang et des organes formateurs du sang, à l'étude du système immunitaire et des tares génétiques.

24. L'Ukraine compte à cet égard sur une coopération internationale mutuellement avantageuse au titre de laquelle elle apporterait les matières premières, le personnel, les sites de production et les ressources financières tandis que la communauté internationale fournirait la technologie et le matériel nécessaires. Différent de l'assistance traditionnelle sous forme de produit fini, ce type de coopération pourrait s'avérer extrêmement fructueux.

25. L'Ukraine dispose de capacités endogènes suffisantes pour mettre au point une coopération mutuellement avantageuse dans le domaine de la pharmacologie.

26. La catastrophe de Tchernobyl a posé à l'Ukraine de multiples et complexes problèmes, notamment celui de la zone d'exclusion, qui s'étend sur un rayon de 30 kilomètres et où se trouvent près de 800 réservoirs de stockage des déchets radioactifs. Leur volume dépasse 1,2 million de mètres cubes et, selon les estimations, leur radioactivité totale s'élève à  $3,8 \times 10$  curies. Il est nécessaire de les surveiller et ils devront être neutralisés.

27. Il y a aussi le problème du site d'Ukrytie, dont la sécurité ne peut actuellement être garantie avec certitude au-delà de sept ans. La radioactivité totale des déchets nucléaires de ce site est supérieure à 20 millions de curies. Quant aux réacteurs du bloc No 4 de la centrale nucléaire de Tchernobyl, le Gouvernement ukrainien a annoncé un appel d'offres international en vue de transformer le site d'Ukrytie en un système sans risques pour l'environnement. L'exécution de ce projet exige l'assistance de la communauté internationale car l'Ukraine ne peut à elle seule en assumer le financement.

28. La solution au problème du Tchernobyl repose essentiellement sur une recherche scientifique appropriée, dont l'Ukraine s'est entièrement chargée.

/...

29. Le programme de travaux scientifiques destiné à assurer la sécurité au cours des prochaines années prévoit la création de capacités endogènes de base et d'un institut ukrainien de formation de spécialistes, ce qui permettrait à l'Ukraine de résoudre de façon indépendante les problèmes concernant les effets biologiques de faibles doses d'irradiation, la recherche de nouveaux moyens, les mesures préventives, le diagnostic et le traitement des atteintes radiques, la surveillance du rayonnement, l'agriculture et la sylviculture dans les zones contaminées, et la solution des aspects sociaux, écologiques, juridiques et autres liés à l'accident survenu à la centrale nucléaire de Tchernobyl.

30. Il est devenu de plus en plus évident avec le temps que les effets globaux de la catastrophe de Tchernobyl ne peuvent être enrayés que par une coopération internationale efficace. Le peuple ukrainien a accueilli avec reconnaissance l'aide que la communauté internationale lui a apportée ces dernières années.

31. Le renforcement de la coopération internationale, la conjugaison des efforts de scientifiques et spécialistes de divers pays, la mise à profit de l'expérience accumulée et les réalisations de la pensée contemporaine dans les domaines scientifique et technique peuvent apporter une contribution décisive à la solution des difficultés complexes et sans précédent que pose la protection de la population et de l'environnement face aux effets destructeurs de l'accident de Tchernobyl.

-----